

Sujet : [INTERNET] ISDI - Société TP Environnement - Fontenay en parisis

De : Catherine Allieux <callioux10@yahoo.fr>

Date : 07/07/2019 20:06

Pour : "pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de trouver ci-dessous les raisons de mon profond désaccord avec le projet de la société TP environnement sur la commune de Fontenay en Parisis.

Je suis propriétaire de chevaux au Haras du Parisis depuis son ouverture il y a 8 ans et je crois pouvoir aussi assurer avoir une connaissance des événements équestres ayant été Présidente d'un centre équestre (loi 1901) et organisatrice de concours à ce titre.

Le projet comporte deux volets :

- **Le dépôt de 1 350 000m3 de déchets inertes :**

- o Suppression de 16 ha de terres agricoles alors que la région Ile de France souhaite préserver les terres agricoles restantes.
- o Le passage de 100 camions par jour pendant 5 ans entre le centre aéré et le club hippique est inconcevable, compte tenu de la poussière engendrée, du bruit et bien évidemment du trafic des camions, avec les activités de ces deux entités qui demandent un environnement sain, calme, serein pour assurer sécurité, santé des enfants, des sportifs et des chevaux.
- o Le dossier propose la création d'un mur antibruit le long de la N104. Ayant pratiqué l'équitation aux heures d'affluence le matin en semaine, je peux affirmer que la N104 en contre bas amène peu ou pas de nuisance sonore mais que les camions de déchets passant sur la D10 sont cause de bruit, poussière et d'embouteillages. La création de ce mur antibruit n'a pas de raison d'être et on imagine mal un trafic plus intense sur la D10.
- o Le projet prévoit une « butte » jusqu'à 16,50 m de haut. De multiples questions se posent. Quid de la stabilité du terrain, des eaux de ruissellement sans parler de l'aspect visuel depuis le centre aéré, le centre équestre.
- o Enfin peu ou pas de garanties sont apportées sur la nature des déchets et leur contrôle à l'entrée de la zone sur 5 ans.

- **La création d'un stade équestre**

- o Le projet sème le trouble auprès des gens non avertis. Il y a confusion entre centre équestre et stade équestre. Un centre équestre est équipé pour recevoir des équidés, leur apporter confort (espace de prairies, boxes) et permettre la pratique de l'équitation. C'est un espace accueillant le public ayant un rôle social auprès des jeunes. Un stade équestre est une surface artificialisée permettant la réalisation d'événements ponctuels et souvent fermée au public ou encore d'existence temporaire.
- o Fontenay en Parisis n'a jamais été citée contrairement à ce qui est dit par le comité organisateur des JO 2024.
- o La demande en stades équestres est loin d'être avérée compte tenu des équipements existants. A noter aussi que les stades équestres proches des villes ont disparu suite aux nuisances apportées les jours de manifestations (centaines de chevaux, camions, visiteurs) et aux coût afférents à leur entretien.
- o La conception actuelle des carrières demande un apport d'eau très important pour éviter les poussières et apporter une qualité de sol correcte. Cet élément est cité dans le dossier mais dans une moindre mesure alors que l'on connaît les larges quantités requises sans oublier le

ruissellement. A noter que des carrières de sable fin non arrosées sur un espace surélevé engendre de la poussière qui ira inévitablement vers les installations actuelles.

o Les retombées sociales et économiques sur Fontenay en Parisis seront inexistantes puisque ce projet d'ordre privé n'apporte en rien une nouvelle surface de promenade aux habitants puisque fermée au public et pas de retombées économiques à attendre, les activités étant ponctuelles.

Si ce projet devait voir le jour, je me verrai dans l'obligation de retirer mon cheval du haras pour préserver sa santé. Les chevaux étant sensibles aux poussières altérant leurs poumons.

Monsieur le préfet, je vous prie de reconsidérer ce projet qui va à l'encontre des préoccupations actuelles sur la préservation de l'environnement et le maintien d'une activité agricole dans notre région.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Catherine Allieux

Propriétaire d'équidés